Fidaroc
Grant Thornton
L'instinct de la croissance™

Deloitte.

GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC (GCAM)

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Grant Thornton
L'instinct de la croissance™

47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires du CREDIT AGRICOLE DU MAROC (CAM)
Place des Alaouites,
Rabat

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit Agricole du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7 039 208, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 542 006.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Fidaroc
Grant Thornton
L'instinct de la croissance™

Deloitte.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit Agricole du Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 03 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

Fawzi BRITEL
Associé

BILAN IFRS

ACTIF IFRS	Note	31/12/2016	31/12/2015
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2 015 655	2 356 670
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	7 183 537	25 163
Instruments dérivés de couverture	5.2		-
Actifs financiers disponibles à la vente	5.3	5 988 478	7 138 551
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	5.4	629 030	2 137 242
Prêts et créances sur la clientèle	5.5	67 379 907	63 920 009
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5.7	-	6 359 088
Actifs d'impôt exigible	5.8	84 108	191 355
Actifs d'impôt différé	5.8	221 425	182 133
Comptes de régularisation et autres actifs	5.9	1 427 178	1 362 032
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	5.10	-	-
Immeubles de placement	5.11	1 920 197	2 297 969
Immobilisations corporelles	5.11	4 043 909	2 971 062
Immobilisations incorporelles	5.11	75 903	81 191
Ecarts d'acquisition	5.12	306 908	305 135
TOTAL ACTIF IFRS		91 276 236	89 327 599

PASSIF IFRS	Note	31/12/2016	31/12/2015
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	11 351	25 548
Instruments dérivés de couverture	5.2		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5.4	7 299 945	9 366 275
Dettes envers la clientèle	5.5	66 273 923	64 084 707
Dettes représentées par un titre	5.6		
Titres de créance émis	5.6	6 076 374	5 349 675
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant	5.8	178 764	354
Passifs d'impôt différé	5.8	802 016	696 840
Comptes de régularisation et autres passifs	5.9	1 301 982	1 195 642
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance	5.13		
Provisions pour risques et charges	5.14	313 841	359 778
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		45 532	47 593
Dettes subordonnées	5.6	1 933 299	1 628 989
Capital et réserves liées		6 019 265	5 675 853
Réserves consolidées		486 677	335 913
- Part du groupe		397 138	253 751
- Part des minoritaires		89 539	82 162
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		(8 739)	13 865
Résultat net de l'exercice		542 006	546 569
- Part du groupe		525 206	540 559
- Part des minoritaires		16 799	6 010
TOTAL PASSIF IFRS		91 276 236	89 327 599

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES	Note	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés		4 195 183	4 626 008
Intérêts et charges assimilés		- 1 624 832	- 1 865 835
MARGE D' INTERETS	2.1	2 570 351	2 760 173
Commissions perçues		415 089	364 672
Commissions servies		- 13 121	- 910
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	401 968	363 762
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	62 657	47 447
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	803 801	144 498
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		866 458	191 946
Produits des autres activités	2.5	22 482	39 302
Charges des autres activités	2.5	- 166 817	- 123 782
PRODUIT NET BANCAIRE		3 694 442	3 231 401
Charges générales d'exploitation	2.9	- 1 649 657	- 1 551 423
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	- 288 550	- 257 803
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 756 234	1 422 176
Coût du risque	2.6	- 903 410	- 621 280
RESULTAT D'EXPLOITATION		852 825	800 896
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			- 7 933
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	- 57 455	- 2 277
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		- 227	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS		795 143	790 687
Impôts sur les bénéfices	2.8	- 253 137	- 244 118
RESULTAT NET		542 006	546 569
Résultat hors groupe		16 799	6 010
RESULTAT NET PART DU GROUPE		525 206	540 559
Résultat par action (en dirham)		12	13
Résultat dilué par action (en dirham)			

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 2015	4 237 677	1 438 177		794 309	13 865	6 484 027	88 173	6 572 200
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 2015 corrigés	4 237 677	1 438 177	-	794 309	13 865	6 484 027	88 173	6 572 200
Opérations sur capital		353 837				353 837		353 837
Paiements fondés sur des actions								-
Opérations sur actions propres								-
Dividendes								-
Résultat de l'exercice				525 206		525 206	16 799	542 006
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions **(D)**				47 966		47 966	1 366	49 332
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat **(E)**				- 445 137	- 22 604	- 467 741		- 467 741
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat **(F)**						-		-
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	-	-	-	- 397 171	- 22 604	- 419 775	1 366	- 418 409
Variation de périmètre	- 10 000	- 426				- 10 426		- 10 426
Capitaux propres clôture 2016	4 227 677	1 791 588	-	922 344	- 8 739	6 932 868	106 338	7 039 206

ETAT DU RESULTAT NET ET DS GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net		546 569
Ecarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	6 797	28 482
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	- 15 536	- 14 618
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**- 8 739**	**13 865**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		**560 433**
part du groupe	516 467	554 423
part des minoritaires	16 799	6 010

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat avant impôts	**506 524**	**410 665**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	203 378	73 890
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	153 976	621 351
+/- Dotations nettes aux provisions	(216 349)	293 494
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	6 854	(15 978)
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	7 449	146
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	**155 307**	**972 903**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	92 987	(310 100)
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	(996 561)	196 794
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 085 068	(56 062)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	789 629	(1 497 652)
- Impôts versés	(175 543)	(80 744)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	**795 580**	**(1 747 764)**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	**1 457 411**	**(364 195)**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(193 520)	5 819
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 835 666)	124 464
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(2 029 186)**	**130 283**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(71 047)	46 361
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	301 808	629 391
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**230 761**	**675 752**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(341 015)**	**441 841**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**2 356 670**	**1 914 829**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)		
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**2 015 655**	**2 356 670**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	-	
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	
Variation de la trésorerie nette	(341 015)	441 841

Note 2 - NORMES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

1. CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 Décembre 2016, le groupe Crédit Agricole du Maroc a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) tels qu'ils ont été adoptés par l'UE.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

1.1.PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.2.RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées.

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées.

Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers (Prêts et créances, Actifs financiers disponibles à la vente, Actifs financiers détenus jusqu'à échéance) et

des écarts d'acquisition ;

- Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1.CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole du Maroc regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS28 révisée. Elles résultent de la nature du contrôle exercé par le Crédit Agricole du Maroc sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

Par ailleurs le Crédit Agricole du Maroc intègre les entités sous influence notable si elles respectent l'un des trois seuils suivants :

- ✓ Total bilan de la filiale : > 1,5% du total bilan de la société mère
- ✓ Situation nette de la filiale : > 1,5% de la situation nette de la société mère
- ✓ Produits bancaires de la filiale : > 1,5% des produits bancaires de la société mère.

➢ **Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :**

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100,00%	100,00%	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
ASSALAF ALAKHDAR	Crédit à la consommation	100%	100%	IG
CAM GESTION	Gestion d'actifs	100%	100%	IG
ARDI	Micro finance	100%	-	IG
M.S.IN	Société de bourse	80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	80%	80%	IG

La fondation Ardi est incluse dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

Au 31 décembre 2016, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

Sont exclus du périmètre, les titres de participation sur lesquelles le CAM exerce une influence notable et dont la contribution n'a pas atteint les seuils présentés ci-avant. Il s'agit de : Haliopolis, AgroConcept, et AgramInvest.

L'entité GCAM Doc, nouvellement créée et détenue à 100% par le CAM, a été également exclue du périmètre de consolidation.

2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

(a) Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ; et

(b) Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

➢ **Les options retenues**

- Le groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

➢ **Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :**

Nature du composant	Durée d'amortissement (en années)	Poids du composant (en %)			
		Centres de vacances	Agences	Gros projets	Logements de fonction
Gros œuvre	60	40	10	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	5
Menuiserie	15	17	30	20	15

2.3.IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

➢ **Les options retenues**

- En application de la norme IFRS 1, le groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti.
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

2.4.IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique.

La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

➢ **Les options retenues**

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

2.5.ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

2.5.1. TITRES

La norme IAS 39 répartit les actifs financiers en quatre catégories, définies en fonction de l'intention de gestion :

- **Actifs financiers à la juste valeur par résultat (Affectation par nature ou sur option)**

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme ou qui font partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun dans le but de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Selon la norme IAS 39, ce portefeuille comprend les titres dont le classement en actif financier à la juste valeur par résultat résulte, soit d'une réelle intention de transaction – affectation par nature, soit d'une option prise par le groupe Crédit Agricole du Maroc.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors frais de transaction et coupons courus inclus. Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titres ne fait pas l'objet de dépréciations, et n'admet aucun transfert ultérieur : ni en provenance d'autre portefeuille ni à destination d'autre portefeuille.

- **Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

La catégorie "Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que l'entreprise a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie entraîne l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance, sauf exceptions prévues par la norme IAS 39.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti, dite aussi au taux d'intérêt effectif.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique "Dépréciation des titres" pour les titres évalués au coût amorti.

- **Prêts et créances**

La catégorie "Prêts et créances" enregistre les actifs financiers, autres que des dérivés, et qui sont à revenus fixes ou déterminables, et qui ne sont pas cotés sur un marché financier actif et ne répondent pas à la définition d'un dérivé.

Les titres du portefeuille "Prêts et créances" sont comptabilisés initialement pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables et coupons courus inclus. Ils sont

comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles dépréciations.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique "Dépréciation des titres" pour les titres évalués au coût amorti.

- **Actifs financiers disponibles à la vente**

La norme IAS 39 stipule que la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" comprend les titres, autres que les dérivés, qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les titres classés en "Actifs financiers disponibles à la vente" sont initialement comptabilisés à la juste valeur, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. En cas de cession, les réévaluations seront portées au compte de résultat.

Cette catégorie de titres fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le chapitre spécifique "Dépréciation des titres".

Dépréciation des titres

Une dépréciation doit être constatée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après l'acquisition des titres autres que ceux classés en juste valeur par résultat.

Constitue un indice objectif de perte une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non-recouvrement pour les titres de dette.

Pour les titres de capitaux propres, le groupe Crédit Agricole du Maroc utilise des critères quantitatifs comme indicateurs de dépréciation potentielle. Ces critères quantitatifs reposent principalement sur une perte de l'instrument de capitaux propres de 50 % au moins de sa valeur sur une période de 12 mois consécutifs. Le groupe Crédit Agricole du Maroc prend également en considération des facteurs de type difficultés financières de l'émetteur, et perspectives à court terme.

Pour les instruments de dette, les critères de dépréciation sont ceux qui s'appliquent aux prêts et créances.

La constatation de cette dépréciation ne se fait que dans la mesure où elle se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi :

- Pour les titres évalués au coût amorti via l'utilisation d'un compte de dépréciation, le montant de la perte étant comptabilisé au compte de résultat, avec une reprise possible en cas d'amélioration

ultérieure ;

- Pour les titres disponibles à la vente par un transfert en résultat du montant de la perte cumulée sortie des capitaux propres, avec possibilité, en cas d'amélioration ultérieure de la valeur des titres, de reprendre par le résultat la perte précédemment transférée en résultat lorsque les circonstances le justifient pour les instruments de dettes.

Pour les instruments de capitaux, le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat, avec une reprise, en cas d'amélioration ultérieure, dans les comptes des capitaux propres (OCI).

2.5.2. ACTIVITÉ DE CRÉDITS

Les crédits, étant des prêts et créances au sens de la norme IAS 39, sont comptabilisés initialement à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'émission.

Les crédits sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du TIE.

Conformément à la norme IAS 39, les créances affectées en "Prêts et créances" sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte intervenus après la réalisation de ces créances.

Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective. Les pertes prévisibles sont ainsi appréhendées à travers l'enregistrement de dépréciations, égales à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, ou sous forme de décotes sur prêts restructurés pour cause de défaillance du client.

On distingue ainsi :

- Les créances dépréciées sur base individuelle : il s'agit des créances douteuses affectées d'indice de dépréciation individuellement significatif.
- Les créances dépréciées sur base collective : il s'agit des créances pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

<u>Créances dépréciées sur base individuelle</u>

Ce sont les créances présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- existence d'un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins;
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure l'existence d'un

risque avéré ;

- existence de procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Le déclassement en « crédits en souffrance » (CES) a été retenu par la banque comme indicateur objectif de dépréciation au sens des normes IFRS. Ce déclassement intervient lorsque le crédit présente 3 impayés ; il correspond aux prescriptions comptables et réglementaires marocaines.
La dépréciation individuelle est égale à la valeur comptable des prêts diminuée des flux futurs de trésorerie estimés (montants recouvrables) actualisés au T.I.E d'origine.

Créances dépréciées sur une base collective

La méthodologie d'évaluation collective des dépréciations consiste en le regroupement des créances (autres que celles ayant servies de base pour la détermination de la provision individuelle) par catégories sur la base de caractéristiques de risque de crédit similaires qui indiquent la capacité du débiteur à payer tous les montants dus selon les termes du contrat.

Cette évaluation permet de déterminer le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances « en souffrance » ou « à risque avéré ».

Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan. Les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non- recouvrement sont inscrites en coût du risque.

2.5.3. DETTES

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques ;
Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint.

2.6. Dérivés

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers et sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur à l'origine de l'opération. A chaque arrêté comptable, ces dérivés sont évalués à leur juste valeur qu'ils soient détenus à des fins de transaction ou qu'ils entrent dans une relation de couverture.
La contrepartie de la réévaluation des dérivés au bilan est enregistrée en résultat (sauf dans le cas particulier de la relation de couverture de flux de trésorerie).

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est la composante d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un

produit dérivé. Le dérivé incorporé doit être comptabilisé séparément du contrat hôte si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par résultat ;
- séparé du contrat hôte, l'élément incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Lorsque la méthode de valorisation d'un instrument financier est la juste valeur, la norme IAS 39 considère que la meilleure indication pour déterminer celle-ci est l'existence de cotations publiées sur un marché actif.

La norme IAS 39 précise qu'en l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques de valorisation utilisant des données observables ou non observables.

Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif

Sur les actifs et passifs financiers présentant des risques de marché qui se compensent, le groupe Crédit Agricole du Maroc retient des cours mid-price comme base de l'établissement de la juste valeur de ces positions. Pour les positions nettes vendeuses, les valeurs de marché retenues sont celles aux cours acheteurs et pour les positions nettes acheteuses, il s'agit des cours vendeurs.

Niveau 2 : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles/accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.

Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

- **Décomptabilisation des instruments financiers**

Un actif financier (ou groupe d'actifs financiers) est décomptabilisé en tout ou partie :

- ✓ lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie qui lui sont liés arrivent à expiration ou sont transférés ou considérés comme tels parce qu'ils appartiennent de fait à un ou plusieurs bénéficiaires et,
- ✓ lorsque la quasi-totalité des risques et avantages liés à cet actif financier est transférée.

Dans ce cas, tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert sont comptabilisés séparément en actifs et en passifs.

Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés mais que seule une partie des risques et avantages, ainsi que le contrôle, sont conservés, l'entité continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication dans cet actif.

Un passif financier est décomptabilisé en tout ou partie uniquement lorsque ce passif est éteint.

2.7. PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

➢ **Les options retenues**

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général.
- Au 31 Décembre 2016, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

2.8. AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- **les avantages à court terme** désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- **les avantages à long terme** sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.

Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés de plus de douze mois.

- **les indemnités de fin de contrat de travail** sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.
- **les avantages postérieurs à l'emploi**, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en

vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

2.9. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- la comptabilisation initiale du goodwill ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

2.10. ECARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

A la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- en capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

➢ **Les options retenues**

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions d'IAS 21.
- Reclassement de la part « Écart de conversion actif » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.

2.11. CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IAS 17, les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas, soit en opérations de location simple, soit en opérations de location financière.

Les opérations de location financière sont assimilées à une acquisition d'immobilisation par le locataire, financée par un crédit accordé par le bailleur.

Les opérations de location simple, le preneur comptabilise les charges de paiement et le bailleur enregistre les produits réciproques correspondant aux loyers, ainsi que les biens loués à son actif.

➢ **Les options retenues**

Il n'y a aucun impact puisque l'ensemble des contrats de location conclus par le groupe CAM sont qualifiés de contrats de location simple.

2.12. ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la

vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

➢ **Les options retenues**

- Aucun actif répondant à la définition d'actif non courant destinés à la vente n'a été identifié.
- Les biens reçus en dation ont été exclus car il n'existe pas de plan de cession et ceux – ci sont détenus pour leur quasi – totalité depuis plus d'un an.

2.13. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

(a) La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;

(b) Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

(c) Les autres coûts éventuellement attribuables au regroupement d'entreprises.

L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan de l'acquéreur lorsqu'il est positif et comptabilisé directement en résultat lorsqu'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

➢ **Les options retenues**

Le groupe CAM a décidé de ne pas retraiter les écarts d'acquisition reconnus antérieurement à la date de transition.

2.1

MARGE D'INTERETS

(en milliers de DH)

	31/12/2016			31/12/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**3 974 454**	**- 1 168 081**	**2 806 373**	**4 326 146**	**- 1 381 557**	**2 944 589**
Comptes et prêts/emprunts	3 974 454	- 1 168 081	2 806 373	4 326 146	- 1 381 557	2 944 589
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Opérations de location-financement	-	-	-	-	-	-
Opérations interbancaires	**10 018**	**- 265 397**	**- 255 379**	**20 275**	**- 263 310**	**- 243 036**
Comptes et prêts/emprunts	2 093	- 105 611	- 103 518	2 162	- 97 412	- 95 250
Opérations de pensions	7 925	- 159 786	- 151 862	18 113	- 165 898	- 147 785
Emprunts émis par le Groupe	**-**	**- 187 882**	**- 187 882**	**-**	**- 215 933**	**- 215 933**
Instruments de couverture de résultats futurs	**-**	**-**	**-**	**12**	**-**	**12**
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	**3 420**	**- 3 420**	**-**	**4 988**	**- 4 988**	**-**
Portefeuille de transactions	**881**	**- 52**	**829**	**511**	**- 46**	**465**
Titres à revenu fixe	881	- 52	829	511	- 46	465
Opérations de pensions	-	-				
Prêts/emprunts	-	-				
Dettes représentées par un titre	-	-				
Actifs disponibles à la vente*	**211 531**	**-**	**211 531**	**39 119**	**-**	**39 119**
Actifs détenus jusqu'à échéance	**- 5 120**	**-**	**- 5 120**	**234 957**	**-**	**234 957**
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	4 195 183	- 1 624 832	2 570 351	4 626 008	- 1 865 835	2 760 173

2.2

COMMISSIONS NETTES

(en milliers de DH)

	31/12/2016			31/12/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**387 808**	**- 3 996**	**383 812**	**340 136**	**- 910**	**339 227**
avec les établissements de crédit	-	-	-			
avec la clientèle	385 848	- 3 996	381 852	338 968	- 910	338 058
sur titres	1 960	-	1 960	1 168	-	1 168
de change	-	-	-			
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-			
Prestation de services bancaires et financiers	**27 281**	**- 9 125**	**18 156**	**24 536**	**-**	**24 536**
Produits nets de gestion d'OPCVM	-	-	-			
Produits nets sur moyen de paiement	27 281	- 9 125	18 156	24 536	-	24 536
Assurance	-	-	-			
Autres	-	-	-			
Produits nets de commissions	**415 089**	**- 13 121**	**401 968**	**364 672**	**- 910**	**363 762**

2.3

GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

(en milliers de DH)

	31/12/2016			31/12/2015		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe						
Titres à revenu variable						
Instruments financiers dérivés	62 657			47 447		47 447
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
Total	62 657		62 657	47 447		47 447

2.4

GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Titres à revenu fixe	**723 894**	**171 245**
plus ou moins values de cession	723 894	171 245
Actions et autres titres à revenu variable	**79 907**	**- 26 747**
Produits de dividendes	73 122	- 3 947
Charges de dépréciation	- 7 817	- 22 799
Plus-values nettes de cession	14 602	
TOTAL	803 801	144 498

2.5

Produits et charges des autres activités

(en milliers de DH)

	31/12/2016			31/12/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits	22 482	- 166 817	- 144 335	39 302	- 123 782	- 84 480
Total net des produits et charges des autres activités	22 482	- 166 817	- 144 335	39 302	- 123 782	- 84 480

Produits nets de l'activité d'assurance

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Primes acquises brutes	NEANT	
Variations des provisions techniques		
Charges des prestations des contrats		
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		
Variations de valeur des actifs supports de contrats en unités de compte		
Autres produits et charges		
Total des produits nets de l'activité d'assurance	-	-

2.6

COÛT DU RISQUE

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

(en milliers de DH)

Dotations aux provisions	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux provisions	**- 1 627 775**	**- 1 576 822**
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 1 298 547	- 1 104 696
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	- 1 120
Provisions engagements par signature	- 9 380	- 9 177
Autres provisions pour risques et charges	- 319 847	- 461 830
Reprises de provisions	**1 866 089**	**1 180 982**
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	901 458	766 733
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	
Reprises de provisions engagements par signature	- 2 000	
Reprises des autres provisions pour risques et charges	966 631	414 249
Variation des provisions	**238 315**	**- 395 840**
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	- 302 577	- 182 469
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	- 872 171	- 118 510
Décote sur les produits restructurés	-	
Récupérations sur prêts et créances amorties	33 023	75 539
Pertes sur engagement par signature	-	
Autres pertes	-	
Coût du risque	**- 903 410**	**- 621 280**

2.7

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	**67 536**	**- 56 751**
Plus-values de cession		
Moins-value de cession	67 536	- 56 751
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Autres	**- 124 991**	**54 474**
Gains ou pertes sur autres actifs	- 57 455	- 2 277

2.8

IMPÔT SUR LES BENEFICES

2.8.1 Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Impôts courants	84 108	191 355
Impôts différés	221 425	182 133
Actifs d'impôts courants et différés	305 533	373 488
Impôts courants	178 764	354
Impôts différés	802 016	696 840
Passifs d'impôts courants et différés	980 780	697 194

2.8.2 Charge nette de l'impôts sur les bénéfices

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Charge d'impôts courants	180 304	80 779
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	72 833	163 339
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	253 137	244 118

2.8.3 Le taux effectif d'impôt

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net	542 006	546 569
Charges d'impôt sur les bénéfices	253 137	244 118
Taux d'impôt effectif moyen	48,20%	45,16%

Analyse du taux effectif d'impôt

	31/12/2016	31/12/2015
Taux d'impôt en vigueur	37,00%	37,00%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	11,20%	8,16%
Taux d'impôt effectif moyen	48,20%	45,16%

Charges générales d'exploitation

	31/12/2016	31/12/2015
Charges de personnel	- 1 084 871	- 1 045 838
Impôts et taxes	- 31 567	- 31 137
Charges externes	- 481 300	- 417 905
Autres charges d'exploitation	- 51 919	- 56 543
Charges d'exploitation	**- 1 649 657**	**- 1 551 423**

2.10 Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles

	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	- 288 550	- 257 803
Dotations aux dépreciations des immobilisations corporelles et incorporelles		
Total	- 288 550	- 257 803

3.1 INFORMATIONS GENERALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc est déclinée en cinq pôles d'activité :

- Banque de détail : ce domaine regroupe les activités du Crédit Agricole du Maroc.
- Banque de financement et d'investissement : ce domaine regroupe les activités de la banque d'affaires Holdagro et la société Targa
- Sociétés de financement Spécialisés : ce domaine regroupe la société de crédit à la consommation (Assalaf Al Akhdar) et Tamwil El Fellah qui est une société spécialisée dans le financement des programmes gouvernementaux
- Micro crédit : ce domaine regroupe la fondation Ardi pour le micro-crédit
- Gestion d'actifs : ce domaine regroupe la société de gestion d'actifs CAM Gestion, la société de bourse MSIN et MAROCEST

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

3.2.1 Résultat par secteur opérationnel

Compte de résultat	banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actif	Total
Marge d'intérêt	2 434 755	-	50 212	84 311	1 073	2 570 351
Marges sur commissions	396 601	6 877	9	-	28 481	401 968
Produit net bancaire	3 530 732	4 772	51 937	93 345	43 955	3 694 442
Résultat Brut d'exploitation	1 636 953	- 365	12 441	37 391	19 615	1 756 234
Résultat d'exploitation	834 915	- 368	- 4 324	3 661	18 641	852 825
Résultat avant impôt	760 227	- 351	- 4 324	3 898	35 594	795 143
Résultat net	513 810	- 387	- 4 956	3 896	29 643	542 006
Résultat net part du groupe	497 110	- 387	- 4 956	3 896	29 642	526 206

3.2.2 Actifs et passifs par secteur opérationnel

Bilan	banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actif	Interco	Total
Total Bilan		131 322	864 177	297 108		386 529	91 276 236
dont							
Eléments d'Actifs							
Actifs financiers disponibles à la vente	5 929 241	105 660	-	-	47 968	- 94 390	5 988 478
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	530 980	10 929	29 677	-	139 406	- 75 373	629 030
Prêts et avances sur la clientèle	65 371 652	-	769 515	283 711	-	- 25 000	67 379 807
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	-	-
Eléments du Passif							
Dettes envers les EC et assimilés	6 710 171	-	543 792	55 000	-	- 50 009	7 298 945
Dettes envers la clientèle	66 342 161	-	-	-	7 137	- 75 374	66 273 923
Capitaux propres	6 732 643	42 832	138 116	81 128	44 551	-	7 039 269

3.3. VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

(en milliers de DH)

	31/12/2016		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
MAROC	170 642	120 354	108 743
EUROPE	445 488		
AFRIQUE	1		
AUTRE	1 287		
Total en principal	617 418	120 354	108 743
Créances rattachées			
Provisions			
Valeurs nettes au bilan	617 418	120 354	108 743

Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

(en milliers de DH)

	31/12/2016			
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions individuelles	Provisions collectives
MAROC	64 430 780	5 979 834	2 704 712	325 975
EUROPE				
AFRIQUE				
Valeurs nettes au bilan	64 430 780	5 979 834	2 704 712	325 975

5.1

ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

(en milliers de DH)

	31/12/2016			31/12/2015		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales						-
Autres titres de créances négociables						-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Obligations d'Etat						-
Autres obligations						-
Actions et autres titres à revenu variable		7 167 013				-
Opérations de pension						-
Prêts	-	-	-	-	-	-
aux établissements de crédit						-
à la clientèle entreprises						-
à la clientèle particuliers						-
Instruments financiers dérivés de transaction	-	16 523	-	-	25 163	25 163
Instruments dérivés de cours de change		16 523			25 163	25 163
Instruments dérivés de taux d'intérêt						-
Instruments dérivés sur actions						-
Instruments dérivés de crédit						-
Autres instruments dérivés						-
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	-	7 183 537	-	-	25 163	25 163
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						-
Opérations de pension						-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit						-
Clientèle Entreprises						-
Dettes représentées par un titre						-
Instruments financiers dérivés de transactions	-	11 351	-	-	25 548	25 548
Instruments dérivés de cours de change		11 351			25 548	25 548
Instruments dérivés de taux d'intérêt						-
Instruments dérivés sur actions						-
Instruments dérivés de crédit						-
Autres instruments dérivés						-
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	-	11 351	-	-	25 548	25 548

5.2

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES A USAGE DE COUVERTURE

(en milliers de DH)

	31/12/2016		31/12/2015	
	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES UTILISES EN COUVERTURE DE VALEUR D'INSTRUMENTS FINANCIERS NON DERIVES				
Instruments dérivés de cours de change Instruments dérivés de taux d'intérêt Autres instruments dérivés	**Néant**			
COUVERTURES DE VALEUR	-	-	-	-
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES UTILISES EN COUVERTURE DE RESULTATS FUTURS D'INSTRUMENTS FINANCIERS NON DERIVES				
Instruments dérivés de cours de change Instruments dérivés de taux d'intérêt Autres instruments dérivés	**Néant**			
COUVERTURES DE RESULTATS FUTURS	-	-	-	-
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES UTILISES EN COUVERTURE DES INVESTISSEMENTS NETS EN DEVISES				
Instruments dérivés de cours de change				
COUVERTURES DES INVESTISSEMENTS NETS	-	-	-	-
DERIVES UTILISES EN COUVERTURE	-	-	-	-

5.3

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

(en milliers de DH)

	31-déc-16	31-déc-15
Titres de créance négociables	**1 022 315**	**1 183 373**
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	1 008 955	1 170 013
Autres titres de créance négociables	13 360	13 360
Obligations	**70 177**	**- 47 746**
Obligations d'Etat	-	-
Autres Obligations	70 177	- 47 746
Actions et autres titres à revenu variable	**5 034 849**	**6 128 999**
dont titres cotés	4 670 557	5 815 267
dont titres non cotés	364 292	313 732
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	6 127 341	7 264 626
dont gains et pertes latents	6 797	28 482
dont titres à revenu fixe	6 134 137	7 293 108
dont titres prêtés	-	-
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	**- 138 862**	**- 126 075**
Titres à revenu fixe	- 76 112	- 72 489
Titres à revenu variable	- 62 749	- 53 586
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	5 988 478	7 138 551
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

5.4

OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Comptes à vue	611 782	179 791
Prêts	17 247	1 957 451
Opérations de pension		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	**629 030**	**2 137 242**
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	**629 030**	**2 137 242**

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	31/12/2016	31/12/2015
Comptes à vue	396 260	337 418
Emprunts	6 903 684	6 127 856
opérations de pension	-	2 901 002
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	**7 299 945**	**9 366 275**

5.5

PRÊTS,CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE (en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires débiteurs	9 370 334	8 581 950
Prêts consentis à la clientèle	61 006 365	58 571 024
Opérations de pension		
Opérations de location-financement		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	**70 376 699**	**67 152 973**
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-2 996 792	-3 232 964
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	**67 379 907**	**63 920 009**

DETTES ENVERS LA CLIENTELE (en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires créditeurs	32 301 216	27 623 989
Comptes à terme	21 102 761	22 968 906
Comptes d'épargne	10 720 302	9 835 876
Autres dettes envers la clientèle	1 768 518	3 175 068
Intérêts courus à payer	381 126	480 869
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	**66 273 923**	**64 084 707**

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
secteur public	6 234 192	9 703 695
entreprises financieres	10 185 075	4 933 082
entreprises non financieres	9 249 829	8 145 921
autres clientèle	40 604 828	41 302 010
Total en principal	**66 273 923**	**64 084 707**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**66 273 923**	**64 084 707**

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Maroc	66 273 923	64 084 707
CIB		
AFRIQUE		
EUROPE		
Total en principal	**66 273 923**	**64 084 707**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**66 273 923**	**64 084 707**

5.6

DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Autres dettes représentées par un titre	**6 076 374**	**5 349 675**
titres de créances négociables		
emprunts obligataires	6 076 374	5 349 675
parts sociales		
Dettes subordonnées	**1 933 299**	**1 628 989**
Emprunt subordonnés	1 933 299	1 628 989
à durée déterminée	1 933 299	1 628 989
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	8 009 673	6 978 664

5.7

ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Titres de créance négociables	-	**6 359 088**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	-	6 359 088
Autres titres de créance négociables		
Obligations		
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE	-	**6 359 088**

5.8

IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Impôts courants	84 108	191 355
impôts différés	221 425	182 133
Actifs d'impôts courants et différés	**305 533**	**373 488**
Impôts courants	178 764	354
impôts différés	802 016	696 840
Passifs d'impôts courants et différés	**980 780**	**697 194**

5.9

COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement		
Part des réassureurs dans les provisions techniques	- 30 801	331 616
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	1 457 979	1 030 416
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		**1 362 032**
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement		
charges à payer et produits constatés d'avance	140 064	101 555
Autres créditeurs et passifs divers	59 213	62 397
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	1 102 705	1 031 689
	1 301 982	**1 195 642**

5.10

PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	NEANT	

6.11

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

(en milliers de DH)

	31/12/2016			31/12/2015		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles						
Terrains et constructions	5 788 885	- 1 745 988	4 043 899	4 544 840	- 1 573 638	2 971 202
Equipement, Mobilier, Installations	2 030 904	- 352 895	1 678 008	2 304 636	- 320 458	1 984 180
Biens mobiliers donnés en location	826 695	- 669 846	156 789	498 827	- 622 761	- 124 134
Autres immobilisations	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	2 932 368	- 723 244	2 209 112	1 741 575	- 630 420	1 111 155
Logiciels informatiques acquis	493 112	- 393 208	75 903	412 229	- 331 039	81 191
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	4 685	- 4 078	608	21 787	- 6 541	15 445
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations	434 427	- 356 130	78 297	390 443	- 324 687	65 745
	6 229 007	- 2 169 196	4 119 812	4 957 070	- 1 904 677	3 052 393

Immeubles de placement

(en milliers de DH)

	31/12/2015	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2016
Valeur brute	2 340 161		439 150	- 793 429			1 985 881
Amortissements et provisions	- 42 192		- 3 205			- 20 287	- 65 684
Valeur nette au bilan	2 297 969		435 944	- 793 429		- 20 287	1 920 197
La juste valeur totale des immeubles de placement évalués au coût est de:							1 920 197

5.12

ECARTS D'ACQUISITION

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Valeur brute comptable en début de période	**305 135**	**302 522**
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	**305 135**	**302 522**
Acquisitions	227	2 613
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	2 000	
Valeur brute comptable en fin de période	**306 908**	**305 135**
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	**306 908**	**305 135**

5.13

PROVISIONS TECHNIQUES DES SOCIETES D'ASSURANCE

(en milliers de DH)

Passifs relatifs aux contrats d'assurance	31/12/2016	31/12/2015
Provisions techniques brutes :	-	-
Contrats d'assurance en unités de compte	Néant	
Autres contrats d'assurance		
Passifs relatifs aux contrats financiers		
Passifs relatifs aux contrats financiers avec participation discrétionnaire		
Participation aux bénéfices différée passive		
TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE		
Passifs relatifs aux contrats fi nanciers en unités de compte		
TOTAL DES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS ÉMIS PAR LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE	-	-

La variation des passifs relatifs aux contrats émis par les entreprises d'assurance

(en milliers de DH)

PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS EN DÉBUT DE PÉRIODE	31/12/2016	31/12/2015
Dotation aux provisions techniques des contrats d'assurance et collecte réalisée sur les contrats financiers liés à l'activité d'assurance-vie	Néant	
Prestations payées		
Cessions de portefeuille de contrats		
Effet des variations de périmètre		
Effets des variations de change		
Effets des variations de valeur des actifs des contrats en unités de compte		
PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS EN FIN DE PÉRIODE	-	-

5.14

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	359 777	312 704
Dotations aux provisions	334 034	482 938
Reprises de provisions	- 338 842	- 412 638
Utilisation des provisions		-
Incidence de la consolidation		-
Variation des parités monétaires et divers		-
Autres	- 41 129	- 23 226
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**313 841**	**359 777**

6.1

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Engagements de financements donnés	**4 141 069**	**1 555 850**
Aux établissements de crédit		
A la clientèle	4 141 069	1 555 850
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	**532 700**	**-**
des établissements de crédit	532 700	-
de la clientèle		

6.2

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

(en milliers de DH)

	31/12/2016	31/12/2015
Engagements de garantie donnés	**3 406 640**	**3 102 273**
D'ordre des établissements de crédit	911 392	917 440
D'ordre de la clientèle	**2 495 248**	**2 184 833**
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	1 031 055	551 229
Autres garanties d'ordre à la clientèle	1 464 193	1 633 604
Total des engagements de garantie donnés		
Engagements de garantie reçus	**761 545**	**560 699**
des établissements de crédit	761 545	560 699
de l'état et d'autres organismes de garantie		